

MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mmes BROWET Joëlle et CENSIER Christine, Mme COURSEAUX Estelle, Mme BODIN Evelyne, Mme MATS Anik, Mme PRUVOST Gisèle, MM. RISO Marcel, Didier CARPENTIER, PETIT Jean-Luc, VAUCHELLE Patrick (jusqu'à 20 h 50), Mme MOKRI Djamila, MM. NAVARRO Julien, LOISEL Jacques et DECEUNINCK Philippe, Mme FONTAINE Anne-Sophie (pouvoir de M. VAUCHELLE Patrick à partir de 20 h50) et M. ADDA ALI Camal.

Absents représentés :

M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à Mme FONTAINE Anne-Sophie (à partir de 20 h 50), Mme BOMOU Carine qui avait donné pouvoir à M. VAUCHELLE Patrick (jusqu'à 20 h 50), M. DELIGNY Frédéric qui avait donné pouvoir à M. RISO Marcel et M. DEVAUX Sébastien qui avait donné pouvoir à M. ADDA ALI Camal

Secrétaire :

M. ADDA ALI Camal

Année 2017 – Rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal a entériné ces rapports annuels sur l'eau et l'assainissement. A partir de 2018, ces rapports seront examinés par la Communauté de Communes du Plateau Picard car la compétence lui a été attribuée au 1^{er} janvier de cette année.

Programmations des travaux 2019 – Demande de subventions auprès du Département

Il a été décidé de renouveler la demande de subvention présentée en 2017 pour les travaux de mise en sécurité et de stabilisation de la flèche de l'église Sainte-Marie-Madeleine et de solliciter l'aide du département pour l'installation d'un système de vidéo-protection dans la commune comportant 24 caméras réparties sur 18 sites (entrées de la ville, city stade, à proximité de la mairie, des écoles et des églises). Le coût estimé de ce projet s'élève à 128 050 € HT.

Stade Georges Normand – Projet d'installation d'abris de touche – Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, le Conseil Municipal a décidé de solliciter une aide financière auprès de la Fédération Française de Football à hauteur de 50 % du coût d'installation de ces équipements s'élevant à 7 750 € HT.

Implantation d'une antenne téléphonique

La demande d'installation d'une antenne téléphonique présentée par FREE sur le stade Minigrif a été acceptée à l'unanimité. Une convention d'une durée de 12 ans sera passée avec cet opérateur moyennant un loyer annuel de 3 700 €.

Transfert de compétences eau et assainissement à la C.C.P.P. – Transfert des résultats – Mise à disposition des biens

Compte tenu de la dissolution des budgets eau et assainissement au 31 décembre 2017 et du transfert de ces compétences à la CCPP, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité d'ajouter les résultats de clôture à ceux de la commune afin de les reverser ensuite à la CCPP. Il a également donné pouvoir à Monsieur le Maire pour passer la convention de mise à disposition des biens à la Communauté de Communes.

Année 2018 – Travaux en régie

Afin de permettre à la commune de récupérer la TVA, le Conseil Municipal a accepté d'affecter le montant des dépenses d'achat de matériel en investissement, ces travaux ont été réalisés par le personnel communal dans divers bâtiments communaux.

Indemnité de gardiennage des églises

Les élus ont accepté, à l'unanimité, d'allouer à Monsieur l'Abbé Nicodème ALASSANI l'indemnité de gardiennage des églises sur la base de 120,97 € pour chacun des édifices religieux.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le Conseil Municipal a accepté d'adhérer à la Fondation du Patrimoine moyennant une cotisation annuelle de 160 € et de lancer une souscription pour la sauvegarde du patrimoine local. Cette association étant reconnue d'utilité publique, les souscripteurs pourront bénéficier d'une réduction d'impôt à ce titre et la commune pourra bénéficier d'une aide technique et financière.

Eglise Sainte-Marie-Madeleine – Restitution de la statuette de Sainte Véronique

La statuette Sainte Véronique issue du retable de l'église Sainte-Marie-Madeleine dérobée en 1973 a été localisée aux Pays-Bas en 2016. Le Ministère de la Culture a demandé au propriétaire la restitution de ce bien en octobre 2017. Depuis, de nombreux courriels ont été échangés et au vu des justificatifs produits, le Ministère propose à la commune de lui verser une indemnité de 5 000 €. L'Etat s'engageant à régler une participation de 50 % à la commune, le Conseil Municipal a accepté de payer l'autre moitié soit 2 500 €.

Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société WEYLICHEM LAMOTTE

Dans le cadre de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société WEYLICHEM LAMOTTE, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable pour l'épandage des boues issues de la station d'épuration de Trosly-Breuil sur le territoire de la commune.

Divers

Madame Anne-Sophie FONTAINE a sollicité l'avis du Conseil Municipal sur la motion suivante :

« Le Conseil Municipal comprend les citoyens mobilisés sous le vocable des gilets jaunes. Ils souhaitent que la fuite en avant des taxes et impôts de toute sorte s'arrêtent. Ils s'opposent à la nouvelle taxe sur les carburants prévue en janvier 2019 qui doit encore ponctionner 3 milliards de pouvoir d'achat. En condamnant toutes les violences extérieures au mouvement citoyen, le Conseil Municipal, conscient de la situation de ses concitoyens, demande au gouvernement de renoncer à cette nouvelle hausse de taxes. »

Cette motion a recueilli 8 votes favorables et 14 abstentions.

Fait à Maignelay-Montigny, le 28 novembre 2018

Le Maire,

Denis FLOUR